



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

1,5 UEC

Acceptabilité sociale et impact sur les communautés

Description

Pas dans ma cour! Une expression que l'on entend régulièrement en réaction à des projets de développement. Que ce soit un individu ou un groupe, minoritaire ou majoritaire, sur la place publique ou en coulisse, qui s'oppose pour des raisons environnementales, économiques ou sociales, le phénomène de non acceptabilité sociale est complexe. Tout doit-il faire l'objet d'acceptabilité sociale? L'inacceptabilité sociale doit-elle conduire au rejet d'un projet? Son acceptabilité sociale veut-elle dire que le projet doit voir le jour? Faut-il obtenir l'acceptabilité sociale, rendre des projets socialement acceptables? On ne peut répondre à ces questions sans une interrogation éthique plus fondamentale sur le monde souhaitable et sur la façon d'y arriver.

Alors, l'inacceptabilité sociale, est-ce un problème ou un tremplin en développement de projet?

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- comprendre l'inacceptabilité sociale;
- agir dans un contexte d'inacceptabilité sociale;
- mener des processus de dialogue social.

Contenu

- Inacceptabilité sociale versus acceptabilité sociale
- Le dialogue social
- Éthique d'un développement souhaitable : au-delà de la consultation, prendre des décisions communes et en commun pour un monde plus souhaitable

Clientèle visée

- Gestionnaires de projets et agents de développement dans les organismes publics et privés.



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.